

CONVERGENCES



agence régionale
de la Formation
tout au long de la vie
Poitou-Charentes

La publication de l'Observatoire Régional Emploi Formation

N° 64 - Septembre 2015

OREF POITOU-CHARENTES

Cahier du COT « BTP »

Tableau de bord emploi-formation

avant propos

Le Contrat d'objectifs territorial (COT) Bâtiment et Travaux Publics, conclu pour la période 2014/2020, est le quatrième signé en Poitou-Charentes pour ce secteur. Les trois générations de COT précédentes (1995, 2000 et 2007) ont permis la mise en œuvre d'actions en faveur du développement de la formation professionnelle, de l'amélioration de l'information et de la communication autour des métiers, du renforcement de la gestion des ressources humaines...

Aujourd'hui ce nouveau COT, signé par les branches professionnelles du secteur, l'Etat et la Région Poitou-Charentes, prend en compte les évolutions économiques, conjoncturelles et sociétales et vise à :

- Sécuriser les parcours professionnels en développant la formation professionnelle des salariés et des demandeurs d'emploi
- Accompagner les entreprises dans l'anticipation des mutations économiques, sociales et environnementales
- Améliorer les conditions de travail et le dialogue social dans le secteur
- Répondre aux enjeux environnementaux

Afin de permettre aux partenaires du COT de disposer d'une vision globale et actualisée du secteur, la réalisation d'un tableau de bord sur l'emploi et la formation a été confiée par l'Etat et la Région aux outils d'observation et de prospective de la branche, la Cellule Economique Régionale de la Construction (CERC) et le CCCA BTP, et à l'Observatoire Régional Emploi Formation (OREF) de l'ARFTLV. Outil d'aide à la décision, il agrège et analyse les données relatives aux ressources humaines et aux évolutions de la relation emploi-formation et permet un suivi régulier, avec une actualisation annuelle.

Outil mis à la disposition du partenariat, cette publication est construite afin de faciliter la réalisation d'un diagnostic partagé. C'est une amorce du travail que les acteurs locaux peuvent engager en confrontant les analyses statistiques proposées aux réalités locales. Ce travail complémentaire viendra enrichir les analyses, parfois les corriger, et surtout les mettre en perspective.

Ce document est téléchargeable depuis le site de l'ARFTLV (www.arftlv.org). Toute utilisation des informations doit porter la mention suivante « Extrait de Convergences, la publication de l'ARFTLV » et doit citer les sources des données.

Nos dernières publications :

- Convergences n° 63 : Accord régional de développement de l'emploi et de la formation des industries agroalimentaires 2013 - 2015
- Convergences n° 62 : Portrait 2015 du secteur de la formation continue en Poitou-Charentes
- Convergences n° 61 : Tableau de bord 2014 de la VAE en Poitou-Charentes



Sommaire

Le secteur de la construction, de multiples réalités économiques	3
Le BTP : un secteur porteur d'enjeux	3
Les travaux publics : poursuivre l'impulsion par la construction de la LGV Tours - Bordeaux	6
Accidents du travail et maladies professionnelles	7
L'offre de formation professionnelle	8
Une offre de formation professionnelle initiale diversifiée	8
L'apprentissage : une voie privilégiée	9
La réussite aux examens	11
L'insertion professionnelle des sortants de formation initiale	11
La formation continue pour l'adaptation des salariés et des demandeurs d'emploi	13
Le BTP et le marché du travail	15
Les effectifs de demandeurs d'emploi	15
Répartition des effectifs en formation (voie scolaire et apprentissage) par domaine, niveau de formation et formation	17
Liste des codes pris en compte par la branche pour définir le BTP	20
Les activités des entreprises (Code NAF)	20
Le marché du travail (Code ROME)	21



Ce document a été élaboré en partenariat avec la Cellule Economique Régionale de la Construction (CERC).

La CERC est une association à but non lucratif dont l'objectif est de créer un lieu de concertation, d'information et de prospective regroupant à l'échelon régional l'ensemble des partenaires dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

Site internet de la CERC : <http://www.cerc-pc.fr/>

Le secteur de la construction, de multiples réalités économiques

Quelques indicateurs présentés par la CERC dans son édition 2014 « Les indicateurs emploi – formation », permettent d'apprécier le poids du secteur du BTP dans l'économie régionale.

- Volume estimé de production du Bâtiment en 2012 : 2,98 Milliards d'euros
- Volume estimé de production des Travaux publics en 2012 : 1,55 Milliard d'euros
- 8 815 logements mis en chantier dont 7 087 logements individuels
- Plus de 896 000 m² de bâtiments non résidentiels mis en chantier (bâtiments agricoles, commerces et bureaux...).

Si dans le bâtiment la tendance de l'activité est à la baisse, son chiffre d'affaires en € constants reste en 2013 proche de celui de 2003. Il est à noter que plus d'un logement sur deux se construit en Charente-Maritime.

La construction de la LGV Tours - Bordeaux et les travaux consécutifs à la tempête Xynthia auront permis le maintien des activités dans les travaux publics.

En 2013, avec plus de 37 400 salariés et près de 13 550 entreprises, le secteur du BTP est structurant pour l'emploi (*Source : CERC – Les indicateurs emploi – formation – édition 2014*). Il représente ainsi 7 % de l'emploi salarié total et 8,7 % des établissements implantés en Poitou-Charentes (*source : INSEE⁴, CLAP 2012, traitement ARFTLV*).

23,2 % des 13 550 entreprises sont positionnées sur des activités de gros œuvre, 7,1 % sur les travaux publics et 69,7 % sur le second œuvre. Le tissu économique régional du BTP est composé d'une majorité d'entreprises artisanales. Poitou-Charentes compte 12 956 entreprises artisanales dont 71,2 % positionnées sur des activités du second œuvre (menuiserie, peinture, électricité...). 43 % des entreprises artisanales ont leur siège en Charente-Maritime.

Le BTP : un secteur porteur d'enjeux

Bien que sensible à la conjoncture économique, l'activité du secteur du BTP peut être analysée sur le moyen-long terme à partir de tendances structurelles qui apparaissent favorables à l'emploi. En effet, l'accroissement du nombre des ménages, les besoins d'aménagement des logements occupés par une population vieillissante ou par des personnes dépendantes, les exigences réglementaires et environnementales sont de nature à dynamiser la création d'emplois dans le secteur. Le parc de logements devrait en effet continuer à augmenter, notamment en Charente-Maritime, ainsi que le parc de bureaux du fait de la tertiarisation de l'économie.

⁴ INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

Avec ces perspectives encourageantes, le secteur du bâtiment tient depuis quelques années un rôle important dans la transition énergétique. En effet, la rénovation énergétique représente plus de 20 % des travaux d'entretien réalisés en France en 2014. Ce poids devrait s'accroître dans les prochaines années.

De plus, des évolutions réglementaires imposent le respect de normes de construction (RT 2012 par exemple) et de nouvelles incitations fiscales offrent des possibilités pour la rénovation du bâti ancien. Pour les entreprises, ces changements reposent sur l'usage de nouveaux matériaux et la mise en place de nouveaux procédés de construction.

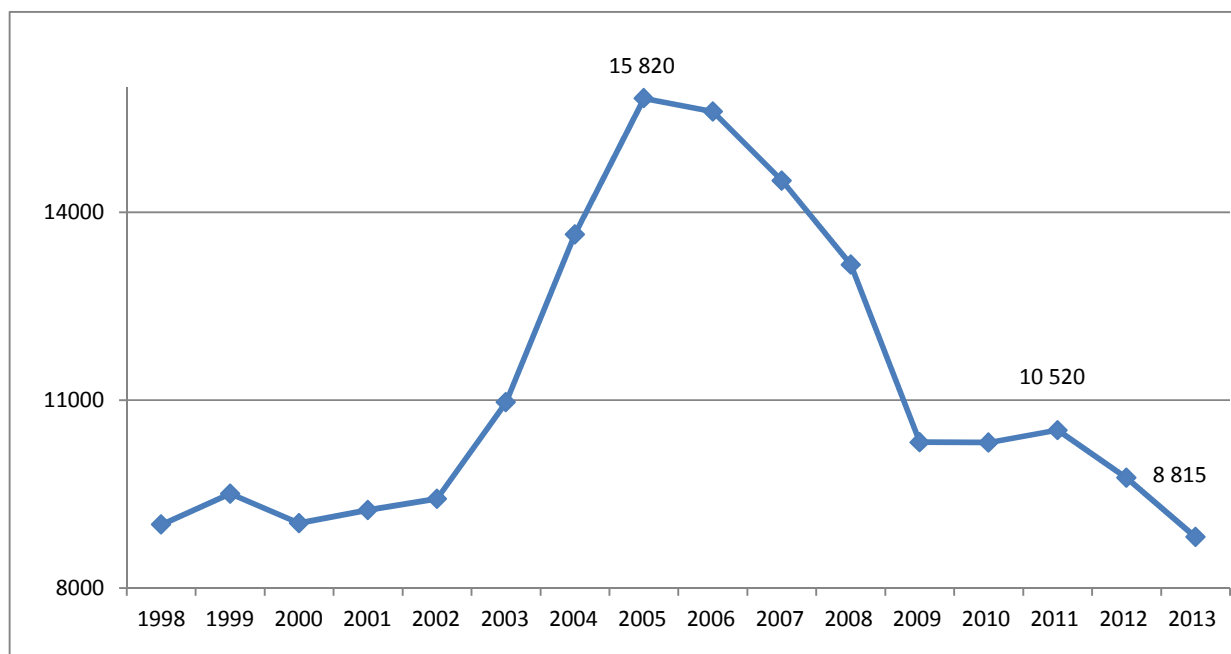
Toutefois, des contraintes budgétaires interviennent toujours au moment du passage des commandes et les analyses émises par la profession début 2015 encouragent à beaucoup de prudence quant à une reprise créatrice d'emplois avant 2016.

Habitat : maintenir le rythme de construction actuel et réduire la précarité énergétique

Les besoins en construction sont importants. Deux études étayent ce propos.

La publication du Décimal n°317 de juin 2012, issu d'un partenariat INSEE – DREAL⁵, souligne qu'il faudrait « construire plus de 9 000 logements par an d'ici 2040, pour répondre aux besoins potentiels des ménages picto-charentais ».

Nombre de logements commencés de 1998 à 2013



Source : Extrait du tableau de bord édité en 2014 par la CERC Poitou-Charentes

Sur l'existant, dans sa publication Décimal n°321 d'octobre 2012, l'Insee constate qu'en Poitou-Charentes, 15 % des ménages pictocharentais, soit 113 000 ménages, seraient potentiellement exposés à la précarité énergétique. Ces logements devraient être réhabilités pour répondre aux enjeux portés par le Grenelle de l'environnement et par le projet de loi de programmation sur la transition énergétique et la croissance verte.

5 DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

« En Poitou-Charentes, les maisons individuelles représentent 80,6 % des résidences principales, 493 991 sont occupées par leurs propriétaires (Source FILOCOM6 2009). »⁷

Le « non résidentiel » : réhabilitation énergétique et accessibilité

« Sur le marché de la construction neuve non résidentielle, les mises en chantier sont à la hausse, à l'exception des bâtiments industriels et de bureaux. (Extrait du tableau de bord édité en 2014 par la CERC Poitou-Charentes).

Bâtiments non résidentiels (en milliers m ²)	2012	2013	2012/2013
Bâtiments agricoles	125	244	↗
Bâtiments industriels	91	72	↘
Commerces	121	137	↗
Bureaux	89	50	↘
Stockage non agricole	74	90	↗
Secteur public	151	203	↗
Autres	88	100	↗
Surfaces totales mises en chantier	739	896	↗

Source : CERC

Les enjeux attachés à l'excellence environnementale ont également des applications sur le « non résidentiel ». A titre d'illustration, pour les rénovations très lourdes de bâtiments de plus de 1 000 m², achevés après 1948, la réglementation définit un objectif de performance globale pour le bâtiment rénové. Ces bâtiments doivent aussi faire l'objet d'une étude de faisabilité des approvisionnements en énergie préalablement au dépôt de la demande de permis de construire.

Enfin, le vieillissement de la population et les politiques de

maintien à domicile des personnes âgées, voire dépendantes, supposent parfois de réaliser des transformations de l'habitat existant. Les perspectives connues concernant l'accroissement des « plus de 80 ans » et de la dépendance laissent présager une augmentation des chantiers d'amélioration de l'accessibilité des logements et plus généralement de maintien à domicile.

Les deux axes pour le développement durable : rénovation et construction BBC⁸

Le secteur du bâtiment est engagé depuis quelques années dans une démarche intégrant plus fortement les démarches éco-responsables.

Le Règlement REACH⁹, à partir de 2007, rend les employeurs directement responsables de l'évaluation et de la gestion des risques présentés par les substances chimiques. Les salariés français les plus exposés à des produits toxiques sont ceux du bâtiment (66 %)¹⁰.

La directive-cadre révisée relative aux déchets du 19 novembre 2008 constitue le nouveau texte de référence de la politique de gestion des déchets au sein de l'Union européenne. Elle fixe de nouveaux objectifs de « valorisation matière » que les États membres devront atteindre d'ici 2020, notamment les

6 FILOCOM : Fichier du logement communal

7 CERC – DREAL, « La rénovation thermique des maisons individuelles occupées par leurs propriétaires en Poitou-Charentes », Juin 2012

8 BBC : Bâtiment basse consommation

9 REACH : Registration Evaluation Authorization and Restriction of Chemicals – enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques

10 Extrait de <http://www.planbatimentdurable.fr/les-consequences-du-reglement-a614.html>

déchets de construction et de démolition devront être valorisés à 70 %. Les mesures prévues dans le cadre du Grenelle Environnement contribueront à l'atteinte de l'objectif défini par la directive¹¹.

La réglementation thermique, dite RT 2012, s'applique à tous les bâtiments neufs depuis le 1er janvier 2013. La RT 2012 impose des normes élevées en matière d'isolation et de système énergétique, et elle exige aussi une réduction des besoins dès la conception du projet avec des objectifs à atteindre en matière de conception bioclimatique et de confort d'été. A noter que la RT 2020 devrait poursuivre la réduction de la consommation énergétique des bâtiments, voire les inscrire en tant que bâtiments à énergie positive.

Au 1er septembre 2014 est entrée en vigueur l'« eco-conditionnalité des aides publiques » destinées aux ménages souhaitant bénéficier de l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) et au 1er janvier 2015, le crédit d'impôt transition énergétique (CITE) permettra d'avoir recours à des artisans et des entreprises bénéficiant du label « Reconnu Garant de l'Environnement (RGE) ». A noter que le label RGE fédère les appellations suivantes : « ® Eco Artisan », « ® Pros de la performance énergétique », « Qualif élec », « Qualit ENR » et « Qualibat ». Depuis le 1^{er} juillet 2015, le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE) est également concerné par l'éco-conditionnalité.

Le plan de rénovation énergétique de l'habitat : « J'éco-rénove, j'économise » présente deux objectifs : rénover 500 000 logements par an d'ici à 2017 et diminuer de 38 % la consommation d'énergie dans le secteur du bâtiment à horizon 2020.

« Depuis 2004, la Région conduit une politique ambitieuse et volontariste en faveur de l'énergie durable autour de 3 axes : la maîtrise de l'énergie, l'efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables. Les objectifs visent à réduire la consommation d'énergie de 20 %, à tripler la part des énergies renouvelables dans la consommation régionale et à réduire de 30 % à l'horizon 2020 les émissions de gaz à effet de serre. » Les dispositifs mis en place par la Région portent sur « Isolation 10 000 toitures », le micro crédit « 0 % Energie Verte » qui permet de mener des travaux de maîtrise de l'énergie, l'évaluation thermique des logements, la réhabilitation thermique des logements sociaux et le soutien au développement des énergies renouvelables. (Source : Conseil régional Poitou-Charentes - <http://www.poitou-charentes.fr/content-alfresco-portlet/document?uuid=b1ed320e-7e8c-11e3-80ca-9d09c48c74ff>)

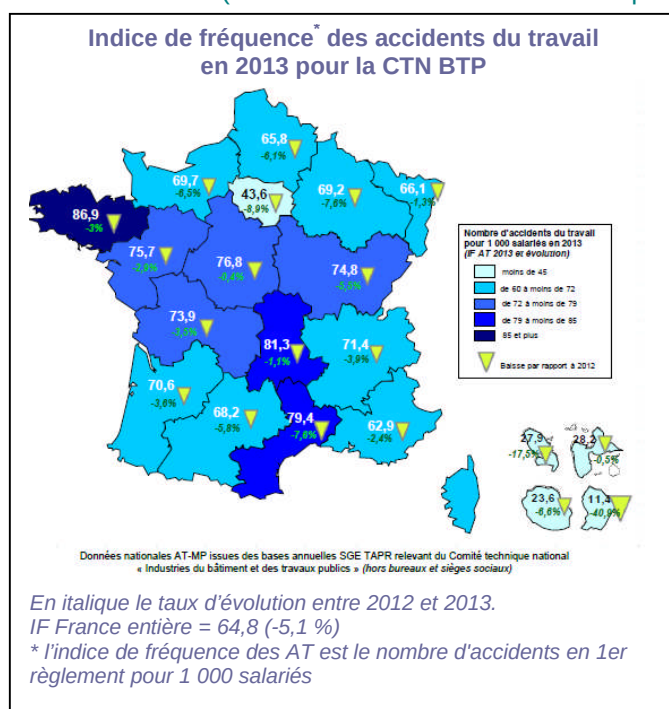
Les travaux publics : poursuivre l'impulsion par la construction de la LGV Tours - Bordeaux

Le Plan national de rénovation urbaine et la construction de la LGV Tours – Bordeaux ont contribué fortement au développement économique des entreprises présentes en région. Des perspectives sur le moyen terme peuvent être également évoquées. En effet, les activités d'enfouissement des fibres optiques et des réseaux électriques ou encore la construction du Center Parc devraient être porteurs de développement économique dans les années à venir. 2015 est l'année de lancement du CPER 2014-2020 et du plan Rénovation urbaine II.

11 Extrait de <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Dechets-du-batiment,19574.html>

Accidents du travail et maladies professionnelles (données nationales)

Selon une synthèse descriptive des principales informations disponibles, au niveau national, sur la sinistralité AT-MP (accidents du travail et maladies professionnelles) dans le secteur des « Industries du bâtiment et des travaux publics », le nombre d'accidents du travail indemnisés poursuit sa baisse amorcée dès 2008 (Source : Régime général de la sécurité sociale).



Selon cette source nationale

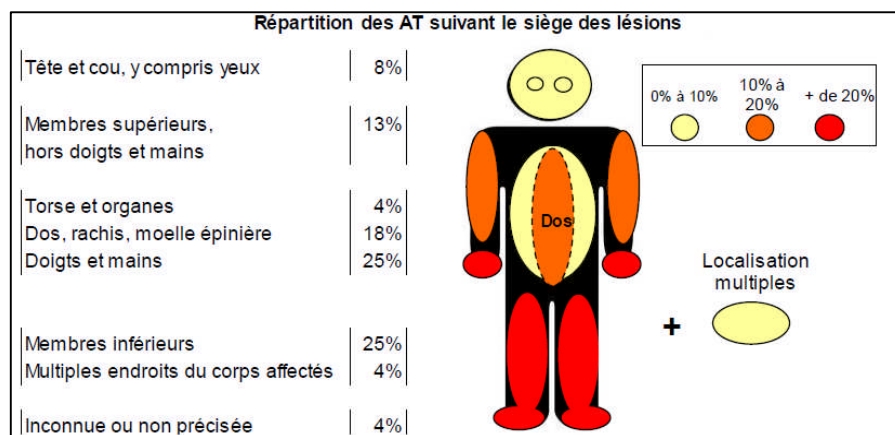
(<http://www.risquesprofessionnels.ameli.fr/statistiques-et-analyse/sinistralite-atmp.html>),

« il apparaît que les accidents du travail dans le secteur BTP sont principalement des accidents liés à la manutention manuelle (48 %). Viennent ensuite par ordre décroissant d'importance : les risques liés aux chutes de hauteur (18 %), ceux liés à l'outillage à main (16 %), ceux provoquant des chutes de plain-pied (10 %). »

Sur l'ensemble des AT graves (notification d'une incapacité permanente avec un taux égal ou supérieur à 10 % (IP ≥ 10 %) ou des décès survenus avant consolidation) constatés auprès du personnel intérimaire employé par un établissement de travail temporaire, 47 % (soit plus de 300 cas) étaient survenus dans des entreprises utilisatrices du secteur BTP. Ces

chiffres sont calculés pour le niveau national.

Si le secteur des « Industries du bâtiment et des travaux publics » se démarquait en 2012 des autres secteurs d'activité par une hausse du nombre de maladies professionnelles comme du nombre de victimes concernées, il enregistre en 2013, pour la première fois depuis 8 ans, une baisse : égale à 3,2 %. En 2013, les grandes catégories de maladies professionnelles concernaient :



- les troubles musculo-squelettiques (TMS) ;
- les maladies de l'amiante ;
- les atteintes auditives provoquées par les bruits lésionnels ;
- et enfin les autres maladies d'origine professionnelle.

L'offre de formation professionnelle

La formation professionnelle initiale est interpellée dans sa capacité à intégrer les évolutions réglementaires en amont de leur entrée en vigueur. Ainsi, l'Education nationale s'est engagée, par la modification des référentiels de formation, dans un processus permettant la prise en compte des exigences du Grenelle de l'environnement. L'arrêté du 29 mai 2013 paru au Journal Officiel du 8 juin 2013 en précise les contours et liste un ensemble de CAP, BEP et mentions complémentaires concernés. A titre d'illustration, les évolutions apparues dans les référentiels des formations ont pour but d'indiquer les objectifs des principaux engagements pour lutter contre le réchauffement climatique, de proposer une solution technique en intégrant l'évolution des coûts de plusieurs combustibles, d'identifier le type d'impact environnemental lié à une activité.

Une offre de formation professionnelle initiale diversifiée

Tableau synthétique sur la formation professionnelle initiale préparant aux métiers du BTP

Domaine de formation	Effectifs en formation	Part de l'apprentissage	Part des femmes	Part en dernière année de cycle de formation	Part des effectifs retenus par le CCCA-BTP (Cf. indicateur 12 du tableau de bord CERC 2014)
Canalisateur	38	100 %	10,5 %	44,7 %	57,9 %
Carreleur	85	100 %	15,3 %	57,6 %	100 %
Charpentier	219	69,3 %	12,7 %	65,1 %	96,8 %
Chauffagiste	772	46,5 %	10,4 %	53,6 %	79,0 %
Conducteur d'engins	106	54,7 %	3,8 %	49,1 %	100 %
Couvreur	141	100 %	3,5 %	56,7 %	100 %
Electricien (*)	1 434	29,4 %	6,5 %	40,0 %	27,4 %
Encadrement de chantier	554	17,3 %	3,2 %	49,6 %	28,9 %
Etudes	925	13,0 %	5,1 %	62,6 %	37,7 %
Géomètre topographe	132	37,1 %	6,1 %	42,4 %	100 %
Maçon	836	83,5 %	5,6 %	51,4 %	97,5 %
Mécanicien d'engins	123	30,1 %	8,9 %	43,9 %	100 %
Menuisier	812	57,6 %	8,4 %	45,2 %	98,7 %
Métallier	227	43,2 %	9,7 %	46,7 %	99,6 %
Monteur de réseau	43	53,5 %	4,7 %	100 %	100 %
Peintre	515	67,0 %	7,6 %	48,5 %	98,1 %
Plâtrier	96	100 %	10,4 %	55,2 %	100 %
Plombier	192	91,1 %	7,3 %	51,6 %	100 %
Total général	7 250	47,7 %	7,1 %	50,1 %	69,2 %

Sources : Rectorat, Région - Année scolaire 2013/2014

(*) Les effectifs du domaine Electricien doivent être interprétés avec prudence.

En effet, une partie parfois significative des sortants de ces formations se dirigent vers des secteurs d'activités autres que ceux du BTP, telle que la filière industrielle pictocharentaise très présente.

Ces effectifs pointent l'importance de l'effort de formation avec une couverture géographique complète. La carte des formations aux savoirs du BTP est composée de 59 établissements.

Si les effectifs se concentrent fortement sur les premiers niveaux de formation, 32,4 % au niveau V et 46,7 % au niveau IV, on constate depuis quelques années le développement des formations sur le supérieur court et long. Cette dernière évolution peut expliquer l'augmentation de la part des filles en formation, plus de 130 d'entre elles suivant une formation de niveau I.

Quelques écarts significatifs apparaissent entre les années scolaires et universitaires 2012/ 2013 et 2013/ 2014 telles que la perte de plus de 80 formés en Chauffagiste et de 100 individus dans les formations préparant au métier de Maçon. En revanche, les domaines Etudes et Encadrement de chantier gagnent respectivement 208 et 37 formés.

Répartition des effectifs en dernière année de cycle de formation par niveau et par département

	Charente	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Vienne	Poitou-Charentes
Niveau I	13	140		50	203
Niveau II		110		25	135
Niveau III	83	204	50	16	453
Niveau IV	269	600	277	402	1 548
Niveau V	172	559	195	389	1 295
Total	537	1 554	522	982	3 634

Sources : Rectorat, Région - Année scolaire 2013/2014

L'apprentissage : une voie privilégiée

Le secteur de la construction est celui qui a le plus recours à l'apprentissage. Cette modalité de formation a été une des solutions mobilisées par les employeurs pour répondre à une double problématique : l'accès à l'emploi suppose la maîtrise de savoirs professionnels dont l'acquisition demande du temps et de la pratique.

Une lecture complémentaire de ces effectifs par niveau permet de mettre en évidence le développement de l'apprentissage sur l'ensemble de l'offre régionale de formation. En effet, si la part des effectifs en apprentissage représente 81,5 % des niveaux V, ce taux est de 31,4 % pour le niveau IV, de 37,6 % pour le niveau III et de 22,6 % pour les niveaux « II et I ». A noter que les effectifs en CAP du BTP représentent 34,2 % des apprentis en CAP et que la part des apprentis au « niveau II et I » a progressé en 1 an de plus de 9 points.

Taux de maintien en apprentissage

Domaine de formation	Nombre de ruptures de contrat d'apprentissage	Taux de maintien en apprentissage*
Canalisateur	-	-
Carreleur	12	91,8 %
Charpentier	12	92,4 %
Chauffagiste	45	91,6 %
Conducteur d'engins	-	-
Couvreur	25	85,1 %
Electricien	60	88,8 %
Encadrement de chantier	6	94,3 %
Etudes	12	91,7 %
Géomètre topographe	6	87,8 %
Maçon	149	85,1 %
Mécanicien d'engins	-	-
Menuisier	108	82,1 %
Métallier	15	84,7 %
Monteur de réseau	-	-
Peintre	72	84,3 %
Plâtrier	19	83,3 %
Plombier	39	84,6 %
Total BTP	586	87,2 %
Toutes formations	2 862	84,3 %

Source : Région Poitou-Charentes 2013 – Traitement ARFTLV mission OREF

« - » : effectifs inférieurs à 5 individus

Taux de maintien en apprentissage = rapport entre le nombre de situations de rupture pour lesquelles une solution a été trouvée par le maintien en formation (identique ou nouvelle) et le nombre total de ruptures de contrat

Avec un taux moyen de 87,2 %, le niveau de maintien en apprentissage dans le secteur du BTP est supérieur à la moyenne constatée au niveau régional.

Les informations par formation permettent de pointer par exemple le CAP Maçon qui a été le sujet de 106 ruptures de contrat pour un taux de maintien de 84,7 %. Ce CAP regroupe à lui seul près de 18,1 % des situations de ruptures enregistrées dans les domaines du BTP.

Concernant la santé des apprentis de Poitou-Charentes, dans le diagnostic santé (ORS Poitou-Charentes – Juin 2013), on peut lire que « près de la moitié des accidents du travail d'apprentis concernent les industries du bâtiment et des travaux publics (20 % pour les non apprentis) »

La réussite aux examens

Selon les informations regroupées par le tableau ci-après, les taux de réussite aux examens sont compris dans une fourchette allant de 57 % à 91,7 % (les deux 100 % correspondent à des effectifs relativement faibles).

Domaine	Nombre d'admis à la session 2013	Taux de réussite aux examens*
Canalisateur	6	100 %
Carreleur	65	74,7 %
Charpentier	152	72,7 %
Chauffagiste	403	77,1 %
Couvreur	49	57,0 %
Electricien	717	77,2 %
Encadrement de chantier	66	91,7 %
Etudes	155	87,6 %
Géomètre topographe	63	74,1 %
Maçon	346	69,1 %
Mécanicien d'engins	63	85,1 %
Menuisier	365	74,3 %
Métallier	78	70,3 %
Monteur de réseaux	31	100 %
Peintre	273	82,5 %
Plâtrier	42	79,2 %
Plombier	109	80,7 %
Conducteur d'engins	69	100 %
Ensemble des formations du COT	3 052	76,9 %

Source : Rectorat

* Taux de réussite aux examens = nombre d'admis à l'examen divisé par le nombre de candidats

Une lecture par diplôme permet d'identifier des taux relativement bas notamment pour une série de Brevet professionnel tels que le BP Maçon (46,9 % de réussite à l'examen), le BP Menuisier (50,9 %) et le BP Couvreur (52,0 %). Certains CAP connaissent également des taux bas tels que le CAP Couvreur avec un taux de 57,1 % et le CAP Charpentier bois (60,9 %).

L'insertion professionnelle des sortants de formation initiale

La mesure de l'insertion dans l'emploi est réalisée grâce à une enquête annuelle nommée IVA – IPA¹². Les données montrent clairement, tant pour les formations du gros œuvre que pour celles relatives au second œuvre, que le taux d'insertion pour les jeunes ayant suivi une formation par apprentissage est généralement meilleur à celui constaté pour les formés par la voie scolaire.

Les taux d'insertion dans l'emploi constatés font apparaître de fortes disparités. Les chiffres présentés ci-dessous semblent tout de même confirmer que le seuil d'accès à l'emploi s'élève progressivement pour

12 Le ministère de l'Education nationale réalise chaque année une enquête sur la situation des jeunes, quelques mois après qu'ils aient quitté le système éducatif.

atteindre le niveau IV (Baccalauréat). Certains taux d'insertion sont bas notamment pour des CAP suivis par la voie scolaire. Et certains d'entre eux connaissent aussi des taux relativement bas pour les apprentis (Peintre et applicateur de revêtements ou Maçon).

Taux d'insertion dans l'emploi par formation

Domaine de formation	Modalité de formation suivie	Libellé du diplôme	Estimation du nombre de sortants ¹³ de formation en Poitou-Charentes sur la période 2010-2014	Taux d'insertion ¹⁴ dans l'emploi pour la période 2010-2014 (en %)
Carreleur	Apprentissage	BP CARRELAGE MOSAIQUE	64	64,5
		CAP CARRELEUR MOSAISTE	238	49,1
Charpentier	Apprentissage	Bac pro TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS	101	73,8
		BP CHARPENTIER	91	73,9
		BTS SYSTEMES CONSTRUCTIFS BOIS ET HABITAT	95	63,3
		CAP CHARPENTIER BOIS	179	62,6
Chauffagiste	Apprentissage	Bac pro TECHNICIEN DE MAINTENANCE DES SYSTEMES ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES	84	55,3
		BP MONTEUR DEPANNEUR EN FROID ET CLIMATISATION	103	76,9
		BP MONTEUR EN INSTALLATIONS DE GENIE CLIMATIQUE	300	74,4
		BTS FLUIDES ENERGIES ENVIRONNEMENTS OPTION MAINTENANCE ET GESTION DES SYSTEMES FLUIDIQUES ET ENERGETIQUES	63	57,4
		CAP INSTALLATEUR THERMIQUE	297	50,8
	Voie scolaire	Bac pro TECHN.INSTALL.SYST.ENERG.CLIMATIQ	86	42,7
		Bac pro TECHNIC. FROID CONDITIONNEMENT AIR	63	45,3
Conducteur d'engins	Apprentissage	CAP CONDUCTEUR D'ENGINS : TRAVAUX PUBLICS ET CARRIERES	205	65,0
Couvreur	Apprentissage	BP COUVREUR	131	70,9
Electricien	Apprentissage	Bac pro ELECTROTECHNIQUE ENERGIE EQUIPEMENTS COMMUNICANTS	543	68,0
		BP INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS ELECTRIQUES	173	61,2
		BTS ELECTROTECHNIQUE	145	71,7
		CAP PREPARATION ET REALISATION D'OUVRAGES ELECTRIQUES	286	49,3
	Voie scolaire	Bac pro ELECTROTEC. ENERG. EQUIP.COMMUNIC	366	51,7
		BTS ELECTROTECHNIQUE	124	58,7
Encadrement de chantier	Apprentissage	Lic Pro TRAVAUX PUBLICS SPE ENCADREMENT DE CHANTIER	260	75,8
	Voie scolaire	BTS TRAVAUX PUBLICS	68	73,6
Etudes	Apprentissage	BTS ETUDES ET ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION	82	76,3
		Lic Pro ENERGIE ET GENIE CLIMATIQUE SPE	68	61,8

13 Sont considérés comme sortants les jeunes inscrits dans un lycée ou un CFA une année donnée, mais non-inscrits l'année suivante, et qui déclarent, au moment où ils sont enquêtés, ne pas poursuivre d'études que ce soit sous statut scolaire ou d'apprenti.

14 Le taux d'insertion est le rapport entre le nombre d'individus déclarant occuper un emploi au moment de l'enquête (vers février suivant la sortie de formation) et le nombre estimé de sortants de formation

Convergences n° 64 – Septembre 2015

		REHABILITATION ENERGETIQUE DU PATRIMOINE BATI		
Géomètre Topographe	Apprentissage	BTS GEOMETRE TOPOGRAPHE	107	73,9
Maçon	Apprentissage	Bac pro TECHNICIEN DU BATIMENT : ORGANISATION ET REALISATION DU GROS ŒUVRE	96	78,1
		BP MACON	529	69,7
		CAP MACON	945	46,9
		CAP TAILLEUR DE PIERRE- MARBRIER DU BATIMENT ET DE LA DECORATION	108	55,7
Mécaniciens d'engins	Apprentissage	BTS MAINTENANCE ET APRES-VENTE DES ENGINS DE TRAVAUX PUBLICS ET DE MANUTENTION	93	76,3
Menuisier	Apprentissage	Bac pro TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR	100	48,1
		BP MENUISIER	452	68,1
		CAP MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT	554	51,7
		CAP MENUISIER INSTALLATEUR	194	54,8
	Voie scolaire	Bac pro TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR	152	44,2
		CAP MENUISIER FABRICT MEN MOB AGENCMT	69	15,9
Métallier	Apprentissage	CAP SERRURIER METALLIER	160	57,6
	Voie scolaire	Bac pro OUVRAG.BAT. ALU VERRE MATERX SYNT	63	46,4
		CAP SERRURIER METALLIER	68	16,8
Peintre	Apprentissage	CAP PEINTRE-APPLICATEUR DE REVETEMENT	540	40,1
		CAP SOLIER-MOQUETTISTE	105	67,0
	Voie scolaire	CAP PEINTRE-APPLICATEUR DE REVETEMENT	77	16,0
Plâtrier	Apprentissage	CAP PLATRIER-PLAQUISTE	151	53,2
	Voie scolaire	Bac pro AMENAGEMENT FINITION BATIMENT	87	35,5
Plombier	Apprentissage	BP EQUIPEMENTS SANITAIRES	177	69,4
		CAP INSTALLATEUR SANITAIRE	273	41,6

Sources : Rectorat, Région, IPA-IVA 2010 - 2014

La formation continue des salariés et des demandeurs d'emploi

La formation continue des salariés

Constructys, OPCA de la branche, recense sur 2014 plus de 5 170 départs en formation. Les domaines de formation ayant accueilli le plus de stagiaires sont la Sécurité hors BTP (763 stagiaires représentant 14,7 % du total), la sécurité BTP (746 ; 14,4 %) et la conduite d'engins (708 ; 13,7 %). Le chantier de la LGV Tours - Bordeaux peut, comme en 2012 et 2013, justifier une partie de ces volumes.

Répartition des salariés formés par taille d'entreprise

Sections	Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation	%
Entreprises Bâtiment et Travaux publics<10	1 691	33 %
Entreprises bâtiment 10 à 49 salariés	2 375	46 %
Entreprises TP 10 à 49 salariés	444	8 %
Entreprises bâtiment 50 et plus	540	10 %
Entreprises TP 50 salariés et plus	123	3 %
TOTAL	5 173	100 %

Source : Constructys, 2014

Si le recours à la VAE est modeste, il aura tout de même permis à 13 individus d'obtenir une certification professionnelle. Les certificateurs mobilisés en 2013 étaient la Direccte, le DAVA, la CRMA et le CNAM.

Sur le dispositif de l'alternance, et en complément du paragraphe sur l'apprentissage, en 2014, selon les services de la Direccte Poitou-Charentes, 207 contrats de professionnalisation ont été signés par les entreprises du secteur ; deux ans plus tôt, 224 contrats avaient été signés par les entreprises. La distribution par secteurs est de 52 contrats pour les gros œuvre, 105 pour le second œuvre et 50 pour les travaux publics. Les principaux domaines de formation sont le terrassement, avec 33 contrats, la menuiserie, 39 contrats et la maçonnerie, 52 contrats signés.

La formation professionnelle des demandeurs d'emploi

Depuis le 1er janvier 2013, la Région Poitou-Charentes est le financeur principal des formations longues et s'appuie sur le SPRF-PRF¹⁵. Les POEC (Préparations Opérationnelles à l'Emploi Collectives) sont financées par les OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) et Pôle emploi devient le financeur principal des formations individuelles courtes (notamment AFPR et POEI). L'Agefiph apporte son financement aux formations suivies par des personnes handicapées.

La Région a permis à plus de 870 demandeurs d'emploi d'entrer en formation qualifiante dans le cadre du SPRF en 2014. Les principaux flux auront concerné la préparation aux professions d'électricien (151 entrées en formation), de peintre (139) et de maçon (136). Cette même année civile, la Région a également proposé, dans le cadre du PRF, 2 formations de niveau V, sur le domaine de la menuiserie aluminium.

Pôle emploi aura en 2014 participé à la formation de près de 1 250 demandeurs d'emploi relevant du champ de ce Contrat d'objectifs territorial. 391 auront suivi une formation en conduite d'engins, 241 d'électriciens, 155 de monteurs réseaux, 104 de maçon... Ces quatre domaines de formation représentent plus de 70 % des entrées sur des formations prises en charge par Pôle emploi.

Constructys a participé, en 2014 et pour le Poitou-Charentes, à la formation de 243 demandeurs d'emploi via une POE Collective. Les deux domaines de formation de ces POEC sont les techniques du BTP (209 stagiaires) et le terrassement (34 stagiaires).

15 Le Service Public Régional de la Formation (SPRF) complète le Programme Régional de Formation (PRF)

Le BTP et le marché du travail

L'importance du secteur, sa présence dans l'ensemble des territoires, la médiatisation de ses besoins en main d'œuvre font que de nombreux demandeurs d'emploi se positionnent sur des professions du BTP.

Les effectifs de demandeurs d'emploi

Au 31 mars 2015, il y avait près de 9 150 demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle emploi sur l'un des codes Rome recensés par la profession. Cet effectif représente plus de 10,4 % des inscrits à Pôle emploi. 4 familles professionnelles rassemblent à elles seules 52,5 % des demandeurs d'emploi.

Métiers	Effectifs DEFM (cat A) au 31 mars 2015	Poids de la famille dans le total BTP
Maçon	1 593	17 %
Carreleur	247	3 %
Menuisier	910	10 %
Charpentier	142	2 %
Couvreur	307	3 %
Plombier-Chauffagiste	633	7 %
Peintre	1 290	14 %
Plâtrier	16	0 %
Métallier	63	1 %
Electricien	802	9 %
Monteur de réseau	51	1 %
Conducteur d'engins	810	9 %
Mécanicien d'engins	82	1 %
Canalisateur	39	0 %
Constructeur d'ouvrages d'art	122	1 %
Constructeur de routes	120	1 %
Divers production	996	11 %
Technique et encadrement de chantier	924	10 %
Ensemble du COT BTP	9 147	
Ensemble des métiers de Poitou-Charentes	88 315	

Source : Pôle emploi Poitou-Charentes – Direccte Poitou-Charentes

Les codes Rome en Maçonnerie (F1703), en Peinture en bâtiment (F1606) et en Préparation du gros œuvre et des travaux publics (F1704) recensent les effectifs les plus importants avec respectivement 1 409, 1 256 et 996 demandeurs d'emploi de catégorie A.

Si la part des femmes dans la demande d'emploi est faible (4 %) quelques métiers recueillent la demande d'emploi des femmes, relevant tous de la famille « Technique et encadrement de chantier ». Quelques taux à titre d'illustration : Dessin BTP 23 %, métré de la construction 14 % ou encore ingénierie et études du BTP 10 %.

La part des moins de 26 ans dans la DEFM est en valeur moyenne de 25 %, 20 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi. Les métiers sur lesquels les jeunes représentent une part importante des

Convergences n° 64 – Septembre 2015

demandeurs sont la maintenance d'engins de chantier (I1603 ; 43 %), les mesures topographiques (F1107 ; 38 %) et le montage de structures et de charpentes bois (F1501 ; 35 %).

En réponse aux évolutions pointées précédemment (nouvelles réglementations, innovations technologiques, utilisation de nouveaux matériaux, etc...) le niveau de qualification à l'embauche pourrait continuer à s'accroître. La formation continue est dans ce contexte un enjeu important pour le secteur.

Face à ces effectifs importants, il semble essentiel de préciser s'il s'agit de personnes formées ou bénéficiant d'une première expérience professionnelle d'une durée supérieure ou égale à 3 ans.

Métiers	Part de DE avec formation en relation avec le métier	Part des DE rapidement employables*
Maçon	51,9 %	86,8 %
Carreleur	62,0 %	87,0 %
Menuisier	36,8 %	79,2 %
Charpentier	57,7 %	83,8 %
Couvreur	32,8 %	76,9 %
Plombier - Chauffagiste	78,6 %	90,8 %
Peintre	51,6 %	77,3 %
Plâtrier	47,4 %	94,7 %
Métallier	3,1 %	75,0 %
Electricien	44,1 %	78,2 %
Monteur de réseau	18,3 %	70,4 %
Conducteur d'engins	9,8 %	60,1 %
Mécanicien d'engins	12,9 %	56,9 %
Canalisateur	7,8 %	64,7 %
Constructeur d'ouvrages d'art	29,8 %	76,8 %
Constructeur de routes	7,7 %	60,6 %
Divers production	4,1 %	37,4 %
Technique et encadrement de chantier	22,6 %	74,5 %
Ensemble du COT BTP	36,8 %	73,1 %

Source : Pole emploi Poitou-Charentes, mai 2015

* Demandeurs d'emploi dont le métier principal est dans le BTP ET demandeurs d'emploi déclarant être prêts à exercer dans le BTP, disposant d'une formation en relation avec le métier recherché ou au moins 3 ans d'expérience

Au niveau de la formation, 36,8 % des demandeurs d'emploi ont une formation en relation avec le métier recherché. Cette part est particulièrement élevée sur les métiers de « Maçon » (51,9 %), de « Charpentier » (57,7 %), de « Carreleur » (62,0 %) et surtout de « Plombier-Chauffagiste » (78,6 %). En revanche, les demandeurs d'emploi sont faiblement diplômés sur les métiers de « Métallier » (3,1 %), de « Divers production » (4,1 %), de « Constructeur de routes » (7,7 %) et de « Canalisateur » (7,8 %).

Globalement, 73,1 % des DE inscrits sur les métiers du BTP sont « rapidement employables » soit en raison de leur diplôme, soit en raison de leur expérience sur le métier. Les métiers sur lesquels les proportions de demandeurs d'emploi « rapidement employables » sont les plus élevées sont : « Plâtrier » (94,7 %), « Plombier-Chauffagiste » (90,8 %), « Carreleur » (87,0 %) et « Maçon » (86,8 %). A l'inverse, la proportion de demandeurs d'emploi « rapidement employables » est faible sur les métiers de « Divers production » (37,4 %), « Mécaniciens d'engins » (56,9 %), « Conducteur d'engins » (60,1 %) et « Constructeur de routes » (60,6 %).

Répartition des effectifs en formation (voie scolaire et apprentissage) par métier préparé, niveau de formation et formation

Métier préparé	Niveau	Libelle diplôme	Libelle Formation	Effectif total 2013/2014
Canalisateur	5	CAP EN 2 ANS	CONSTRUCTEUR EN CANALISATIONS DES TRAVAUX PUBLICS	22
		TITRE PROFESSIONNEL DE NIV 5 EN 2 ANS	CONSTRUCTEUR PROFESSIONNEL EN VOIRIE ET RESEAUX	16
Carreleur	4	BREVET PROFESSIONNEL EN 2 ANS	CARRELAGE MOSAIQUE	14
	5	CAP EN 2 ANS	CARRELEUR MOSAISTE	71
Charpentier	3	BTS EN 2 ANS	SYSTEMES CONSTRUCTIFS BOIS ET HABITAT	30
	4	BAC PRO EN 3 ANS	TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS	58
		BREVET PROFESSIONNEL EN 2 ANS	CHARPENTIER	20
	5	CAP EN 2 ANS	CHARPENTIER BOIS	55
			CONSTRUCTEUR BOIS	50
		FORM COMP N5	ECO CONSTRUCTION	6
Chauffagiste	3	BTS EN 2 ANS	FLUIDES ENERGIES ENVIRONNEMENT OPT B GENIE CLIMATIQUE	Nd.
			FLUIDES ENERGIES ENVIRONNEMENT OPT C GENIE FRIGORIFIQUE	24
			FLUIDES ENERGIES ENVIRONNEMENT OPT D MAINTENANCE ET GESTION SYSTEMES FLUIDIQUES ET ENERGETIQUES	44
	4	BAC PRO EN 3 ANS	TECHNICIEN DE MAINTENANCE DES SYSTEMES ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES (TMSEC)	106
			TECHNICIEN DU FROID ET DU CONDITIONNEMENT DE L'AIR	57
			TECHNICIEN EN INSTALLATION DES SYSTEMES ENERGETIQUES ET CLIMATIQUES (TISEC)	192
		BAC TECHNO	STI2D ENERGIES ET ENVIRONNEMENT	69
			STI2D ENERGIES ET ENVIRONNEMENT EURO	12
		BREVET PROFESSIONNEL EN 2 ANS	MONTEUR DEPANNEUR FROID & CLIMAT.	27
			MONTEUR INSTALLATIONS GENIE CLIM.	104
		MENT COMP NIV. 4	TECHNICIEN EN ENERGIES RENOUVELABLES OPT. B ENERGIE THERMIQUE	16
	5	CAP EN 2 ANS	FROID ET CLIMATISATION	11
			INSTALLATEUR THERMIQUE	100
		MENT COMP NIV. 5	MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS THERMIQUES INDIVIDUELS (MC5)	7
Conducteur d'engins	5	CAP EN 2 ANS	CONDUCTEUR D'ENGINS : TRAVAUX PUBLICS ET CARRIERES	106
Couvreur	4	BREVET PROFESSIONNEL EN 2 ANS	COUVREUR	32
	5	CAP EN 2 ANS	COUVREUR	93
		MENT COMP NIV. 5	ZINGUERIE (MC5)	16
Electricien	3	BTS EN 2 ANS	DOMOTIQUE	38
			ELECTROTECHNIQUE	218

Convergences n° 64 – Septembre 2015

	4	BAC PRO EN 3 ANS	ELECTROTECHNIQUE, ENERGIE, EQUIPEMENTS COMMUNICANTS	960
		BREVET PROFESSIONNEL EN 2 ANS	INSTALLATION ET EQUIPEMENTS ELECTRIQUES	50
		MENT COMP NIV. 4	TECHNICIEN EN ENERGIES RENOUVELABLES OPT. A ENERGIE ELECTRIQUE (MC4)	14
	5	CAP EN 2 ANS	PREPARATION ET REALISATION D'OUVRAGES ELECTRIQUES	154
Encadrement de chantier	1	TITRE CESI	RESPONSABLE CHANTIER EN INSTALLATION ELECTRIQUE	8
			RESPONSABLE DE CHANTIER DU BATIMENT	31
	2	LICENCE PRO	TRAVAUX PUBLICS	25
			TRAVAUX PUBLICS ENCADREMENT DE CHANTIERS	20
	3	BTS EN 2 ANS	BATIMENT	27
			TRAVAUX PUBLICS	51
		DUT	GENIE CIVIL	91
			GENIE CIVIL - CONSTRUCTION DURABLE	105
			GENIE THERMIQUE ET ENERGIE	154
	4	BAC PRO EN 3 ANS	TRAVAUX PUBLICS	42
Etudes	1	DIP ING PAR APP EN 3 ANS	INGENIEUR DU BATIMENT	60
		DOCTORAT UNIVERSITAIRE GENERAL	GENIE CIVIL	20
			GENIE ELECTRIQUE	9
		MASTER LMD	SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE : SCIENCES POUR L'INGENIEUR : INGENIERIE DU BATIMENT, MECANIQUE ET GENIE CIVIL	220
	2	LICENCE PRO	DIPLOME DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'INGENIEURS DE POITIERS DE L'UNIVERSITE DE POITIERS, SPECIALITE EAU ET GENIE CIVIL	128
			BATIMENT ET CONSTRUCTION : BATIMENTS BOIS BASSE CONSOMMATION ET PASSIFS	22
			BATIMENTS BOIS BASSE CONSO ET PASSIFS	10
			ENERGIE ET GENIE CLIMATIQUE SCIENCES ET TECHNOLOGIES DES ENERGIES RENOUVELABLES	Nd.
			ENERGIE ET GENIE CLIMATIQUE SPEC REHABILITATION PATRIMOINE BATI	14
			ENERGIE ET GENIE CLIMATIQUE VALORISATION DES ENERGIES RENOUVELABLES ET TECHNIQUES ENERGETIQUES	22
			GENIE CIVIL ET CONSTRUCTION ENVIRONNEMENT ET CONSTRUCTION	19
	3	BTS EN 2 ANS	ETUDES ET ECONOMIE DE LA CONSTRUCTION	27
	4	BAC PRO EN 3 ANS	TECHNICIEN D'ETUDES DU BATIMENT OPT A ETUDES ET ECONOMIE	128
			STI2D ARCHITECTURE CONSTRUCTION	81
			STI2D ARCHITECTURE CONSTRUCTION EURO	Nd.
			STI2D INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET ECO-CONCEPTION	144
			STI2D INNOVATION TECHNOLOGIQUE ET ECO-CONCEPTION EURO	15
Géomètre topographe	3	BTS EN 2 ANS	GEOMETRE TOPOGRAPHE	49
	4	BAC PRO EN 3 ANS	TECHNICIEN GEOMETRE-TOPOGRAPHE	83
Maçon	4	BAC PRO EN 3 ANS	INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BATI	53
			TECHNICIEN DU BATIMENT : ORGANISATION ET REALISATION DU GROS ŒUVRE (TORGO)	72
		BREVET PROFESSIONNEL EN 2 ANS	MACON	168
			METIERS DE LA PIERRE	7
	5	CAP EN 2 ANS	CONSTRUCTEUR EN BETON ARME DU BATIMENT	Nd.

Convergences n° 64 – Septembre 2015

			MACON	479
			TAILLEUR DE PIERRE	12
			TAILLEUR DE PIERRE-MARBRIER DU BATIMENT ET DE LA DECORATION	29
		FORM COMP N5	TRAVAUX BATIMENT SUR CORDES	12
Mécaniciens d'engins	3	BTS EN 2 ANS	MAINTENANCE ET APRES-VENTE DES ENGINS DE TRAVAUX PUBLICS ET DE MANUTENTION	28
	4	BAC PRO EN 3 ANS	MAINTENANCE DES MATERIELS OPT B TRAVAUX PUBLICS ET MANUTENTION	78
	5	CAP EN 2 ANS	MAINTENANCE DES MATERIELS OPT MATERIELS DE TRAVAUX PUBLICS ET DE MANUTENTION	17
Menuisier	4	BAC PRO EN 3 ANS	TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR	324
		BREVET PROFESSIONNEL EN 2 ANS	MENUISIER	86
	5	CAP EN 2 ANS	MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT	328
			MENUISIER INSTALLATEUR	74
Métallier	4	BAC PRO EN 3 ANS	OUVRAGES DU BATIMENT : ALUMINIUM, VERRE ET MATERIAUX DE SYNTHESE	64
			OUVRAGES DU BATIMENT : METALLERIE	23
		BREVET PROFESSIONNEL EN 2 ANS	SERRURERIE-METALLERIE	18
	5	CAP EN 2 ANS	SERRURIER METALLIER	122
Monteur de réseau	4	MENT COMP NIV. 4	TECHNICIEN MONTEUR RESEAU	23
	5	MENT COMP NIV. 5	TECHNICIEN EN RESEAUX ELECTRIQUES	20
Peintre	4	BAC PRO EN 3 ANS	AMENAGEMENT ET FINITION DU BATIMENT	118
		BREVET PROFESSIONNEL EN 2 ANS	PEINTURE REVETEMENTS	102
		MENT COMP NIV. 4	PEINTURE DECORATION (MC4)	10
	5	CAP EN 2 ANS	PEINTRE-APPLICATEUR DE REVETEMENT	259
			SOLIER-MOQUETTISTE	26
Plâtrier	4	BREVET PROFESSIONNEL EN 2 ANS	PLATRERIE-PLAQUE	13
	5	CAP EN 2 ANS	PLATRIER-PLAQUISTE	75
		MENT COMP NIV. 5	PLAQUISTE (MC5)	8
Plombier	3	BTS EN 2 ANS	FLUIDES ENERGIES ENVIRONNEMENT OPT A GENIE SANITAIRE ET THERMIQUE	15
	5	CAP EN 2 ANS	INSTALLATEUR SANITAIRE	177
				7 250

Sources : Rectorat, Région - Année scolaire 2013/2014

Nd. : Effectif inférieur à 5 individus

Liste des codes pris en compte par la branche pour définir le BTP

Les activités des entreprises (Code NAF)

Les travaux publics

Construction de routes et autoroutes	4211Z
Construction de voies ferrées de surface et souterraines	4212Z
Construction d'ouvrages d'art	4213A
Construction et entretien de tunnels	4213B
Construction de réseaux pour fluides	4221Z
Construction de réseaux électriques et de télécommunications	4222Z
Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux	4291Z
Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.	4299Z
Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	4312A
Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	4312B
Forages et sondages	4313Z
Travaux d'installation électrique sur la voie publique	4321B
Autres travaux spécialisés de construction	4399D
Location avec opérateur de matériel de construction	4399E

Le bâtiment

Gros œuvre	Construction de maisons individuelles	4120A
	Construction d'autres bâtiments	4120B
	Travaux de démolition	4311Z
	Travaux de montage de structures métalliques	4399B
	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	4399C
Second œuvre	Travaux d'installation électrique dans tous locaux	4321A
	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	4322A
	Travaux d'installation d'équipements thermiques et de climatisation	4322B
	Travaux d'isolation	4329A
	Autres travaux d'installation n.c.a.	4329B
	Travaux de plâtrerie	4331Z
	Travaux de menuiserie bois et pvc	4332A
	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	4332B
	Agencement de lieux de vente	4332C
	Travaux de revêtement des sols et des murs	4333Z
	Travaux de peinture et vitrerie	4334Z
	Autres travaux de finition	4339Z
	Travaux de charpente	4391A
	Travaux de couverture par éléments	4391B
	Travaux d'étanchéification	4399A

Le marché du travail (Code ROME)

Macon

- F1703 - Maçonnerie
- F1611 - Réalisation et restauration de façades
- F1612 - Taille et décoration de pierres

Carreleur

- F1608 - Pose de revêtements rigides

Menuisier

- F1604 - Montage d'agencements
- F1607 - Pose de fermetures menuisées

Charpentier

- F1501 - Montage de structures et de charpentes bois
- F1503 - Réalisation - installation d'ossatures bois

Couvreur

- F1610 - Pose et restauration de couvertures
- F1613 - Travaux d'étanchéité et d'isolation

Plombier - Chauffagiste

- F1603 - Installation d'équipements sanitaires et thermiques

Peintre

- F1606 - Peinture en bâtiment
- F1609 - Pose de revêtements souples

Plâtrier

- F1601 - Application et décoration en plâtre, stuc et staff

Métallier

- F1502 - Montage de structures métalliques

Electricien

- F1602 - Électricité bâtiment

Monteur de réseau

- F1605 - Montage de réseaux électriques et télécoms

Conducteur d'engins

- F1301 - Conduite de grue
- F1302 - Conduite d'engins de terrassement et de carrière

Mécanicien d'engins

- I1603 - Maintenance d'engins de chantier, levage, manutention et de machines agricoles

Canalisateur

- F1705 - Pose de canalisations

Constructeur d'ouvrages d'art

- F1701 - Construction en béton

Constructeur de routes

- F1702 - Construction de routes et voies

Divers production

- F1704 - Préparation du gros œuvre et des travaux publics

Technique et encadrement de chantier

- F1104 - Dessin BTP
- F1106 - Ingénierie et études du BTP
- F1107 - Mesures topographiques
- F1108 - Métré de la construction
- F1201 - Conduite de travaux du BTP
- F1202 - Direction de chantier du BTP
- F1204 - Sécurité et protection santé du BTP